



Cabinet Antoine Haddad

Comptabilité et Expertise

مكتب أنطوان حداد
محاسبة و تدقيق

ANTA AKHI

L I B A N

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDEPENDANT

SUR LES ETATS FINANCIERS

AU 30 juin 2022



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANT
AUX PRESIDENTE ET MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE ANTA AKHI
LIBAN**

Opinion adverse

Nous avons examiné les états financiers annuels de « Anta Akhi » (l'Association) comprenant la situation financière au 30 juin 2022, le compte de résultat, la variation des capitaux propres et le flux de trésorerie pour la période du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022, les notes explicatives relatives ainsi qu'un résumé des principes comptables adoptés.

A notre avis, basé sur les faits cités dans la section « Base de l'opinion adverse » les états financiers de l'Association au 30 juin 2022

Base de l'opinion adverse

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit (I.S.A)

Notre responsabilité selon ces normes est décrite dans la section « Responsabilité du commissaire aux comptes » de notre rapport.

Nous sommes indépendants vis-à-vis de l'Association, conformément au code d'éthique et de déontologie des comptables professionnels ainsi que des exigences du code des Ethiques de l'ordre des experts comptables libanais en relation avec notre audit des états financiers.

Nous estimons avoir obtenu suffisamment de justificatifs et d'informations nécessaires et fiables pour fonder notre opinion.

1- Au 30 juin 2022 l'Association détenait dans les banques libanaises les soldes suivants :444 364 USD, 2 924 Euros et 155 632 418 L.L. le tout évalué à 830 millions de livres libanaises au taux officiel publié par la Banque du Liban (BDL) soit 1.507,50 L.L. / 1\$.

Il est impossible de déterminer l'effet sur cet actif, qu'auront la crise économique et le plan de restructuration que le gouvernement n'a pu concrétiser jusqu'à présent ainsi que d'estimer l'ampleur du risque de la perte d'une part de ces dépôts. Les états financiers ne présentent pas d'ajustements à cet égard.

2- Les comptes d'actif et de passif du bilan en monnaies étrangères sont évalués en livres libanaises aux taux officiel (1.507,50 L.L.) publié par la BDL.

Le ministère des finances exige l'application de ce taux à la clôture des comptes à la fin de l'exercice.

Antoine J. HADDAD
Expert Comptable Assermen:
L.A.C.P.A. No. 919

D'autre part la BDL avait aussi publiée officiellement plusieurs taux de change durant les années 2020 et 2021 (toujours en vigueur pour des opérations monétaires spécifiques (Note 3.2). Les effets de l'application de ces différents taux sur la situation financière n'ont pas été déterminés.

3- La note explicative (3.2) fait allusion aussi à ce que l'Association n'a pas pu appliquer les recommandations de l'IAS 29 qui sont obligatoires pour toutes les entités d'une économie hyperinflationniste, comme au Liban car la B.D.L. et le Gouvernement n'ont pas publié jusqu'à présent un taux de change officiel à cet égard. Si cette norme avait été appliquée en juin 2022, plusieurs postes du bilan auraient été sérieusement affectés ainsi que le bilan de l'exercice antérieur. Par conséquent les effets sur la situation financière n'ont pas été déterminés.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable pour la juste préparation et présentation des états financiers annuels conformément aux normes internationales des rapports financiers (I.F.R.S.), ainsi que du système de contrôle interne adopté, lui permettant de préparer les états financiers ne comprenant pas d'anomalies sérieuses intentionnelles ou par erreur.

La Direction a à évaluer la capacité de l'Association à poursuivre ses activités et de prendre les mesures nécessaires en fonction ou de continuer à fournir ses services conformément à sa mission, malgré toute difficulté.

Il incombe à la Direction de surveiller le processus d'élaboration et de l'information financière de l'Association.

Responsabilité du Commissaire aux Comptes.

Notre but est d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comprennent pas d'anomalies sérieuses intentionnelles ou par erreur et d'émettre un rapport d'audit comprenant notre opinion.

Une assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance mais ne garantit pas qu'un audit conforme aux normes internationales (I.S.A.) permette de détecter toute anomalie importante existante.

Les anomalies suite à des erreurs ou des fraudes sont considérées importantes, si, individuellement ou ensemble elles puissent influencer les décisions économiques des utilisateurs de ces états financiers annuels.

Au cours de notre audit, nous exerçons un jugement professionnel et nous maintenons toujours un esprit de doute.

De même notre audit nous mène à :

- Evaluer les risques d'anomalies soit suite à l'erreur ou à la fraude, puis planifier et accomplir notre audit en conséquence et obtenir suffisamment de justificatifs et d'informations fiables à la base de notre opinion. Le risque de ne pas détecter une fraude est beaucoup plus importante que celui d'une


Antoine J. HADDAD
Expert Comptable Assermenté
L.A.C.P.A. No. 919

erreur, car une fraude est intentionnelle et englobe une collusion, une dérogation au contrôle interne, une complicité....

- Avoir une idée claire du système de contrôle interne de l'Association en relation avec notre audit, mais pas dans le but d'évaluer l'efficacité de ce système.
- Evaluer la convenance du système comptable adopté ainsi que les estimations et les explications y relatives.
- Conclure si sur base des justificatifs obtenus pour notre audit, il existe un doute important sur l'existence d'évènements postérieurs qui puissent influer la capacité de l'Association à poursuivre son activité.
Dans ce cas, il nous revient d'attirer l'attention sur ce point dans notre rapport, si les explications sur les états financiers annuels ne mentionnent rien sur ce point et par suite modifier notre opinion.
Notre conclusion est basée sur les comptes et justificatifs obtenus à la date de notre rapport. Il se peut qu'ultérieurement surviennent des évènements qui pourront obliger l'association à cesser ses activités.
- Evaluer, si la présentation et le contenu des états financiers annuels y compris les notes explicatives y relatives, sont présentés d'une façon équitable.

En plus nous avons discuté avec les responsables sur d'autres points que nous avons considérés importants, ainsi que sur la portée et la période opportune à notre audit.

Zouk Mosbeh, le 2 septembre 2022

Le commissaire aux comptes indépendant



Antoine J. HADDAD
L.A.C.P.A. 919

ANTA AKHI

Situation financière au 30 juin

ACTIF	2022		V.N.	2021 L.L.	PASSIF	2022 L.L.	2021 L.L.
	V.B.	Amort/ Prov					
Immobilisations incorporelles	75 806 100	75 806 100	0	0	Résultat reporté	61 924 029	-639 344 851
Immobilisations corporelles	4 092 290 723	2 409 500 617	1 682 790 106	714 689 684	Résultat de l'exercice	-2 286 078 236	701 268 880
Immobilisations financières	5 400 000	—	5 400 000	5 400 000	Résultat à reporter	-2 224 154 207	61 924 029
Actif immobilisé	4 173 496 823	2 485 306 717	1 688 190 106	720 089 684	Subventions d'investissement	2 781 941 935	1 746 254 726
Stocks marchandises	159 356 334	—	159 356 334	217 074 562	Capitaux propres	557 787 728	1 808 178 755
Fournisseurs de biens et services	13 317 000	—	13 317 000	3 154 000	Provisions I.F.S.	2 135 845 455	635 468 156
Fournisseurs d'immobilisations	0	—	0	0	C.N.S.S - Effets à payer	0	81 418 506
Personnel	173 363 525	—	173 363 525	10 611 925	Dettes à long terme	2 135 845 455	716 886 662
CNSS Quote part médicament	128 269 550	—	128 269 550	128 269 550	Fournisseurs de biens et services	128 895 223	16 458 000
T.V.A. récupérable	109 347 760	—	109 347 760	59 149 752	Fournisseurs d'immobilisations	0	62 498 689
Débiteurs Divers	13 843 226	—	13 843 226	4 282 573	Projets en cours	2 100 091 626	40 578 998
Actif circulant	597 497 395	—	597 497 395	422 542 362	Personnel	128 269 550	128 269 550
Banques	1 001 008 575	—	1 001 008 575	698 606 614	Dettes fiscales et sociales	86 613 644	21 832 000
Caisse	1 641 045 850	—	1 641 045 850	898 867 766	Créditeurs divers	19 142 643	28 965 250
Disponibilité	2 642 054 425	—	2 642 054 425	1 597 474 380	Dettes à court terme	2 463 012 686	298 602 487
Actif réalisable	3 239 551 820	—	3 239 551 820	2 020 016 742			
Charges constatées d'avance	251 955 593	—	251 955 593	99 256 311	Produits constatés d'avance	0	0
Produits à Recevoir	0	—	0	2 817 750	Charges à payer	23 051 650	18 512 583
Comptes de régularisation	251 955 593	—	251 955 593	102 074 061	Comptes de régularisation	23 051 650	18 512 583
TOTAL ACTIF	7 665 004 236	2 485 306 717	5 179 697 519	2 842 180 487	TOTAL PASSIF	5 179 697 519	2 842 180 487
Comptes d'ordre					Comptes d'ordre		
Garanties données (M.A.S.)	1 000 000	—	1 000 000	1 000 000	Banque Audi garanties reçues	1 000 000	1 000 000

ANTA AKHI
Compte de résultat
 Au 30 juin

	2022 L.L.	2021 L.L.	Variance
Produits des opérations courantes	6 666 017 211	2 396 770 845	178%
Charges des opérations courantes	-9 335 278 847	-2 293 859 148	307%
Résultat opérationnel	<u>-2 669 261 636</u>	<u>102 911 697</u>	<u>-2694%</u>
Produits des activités d'autofinancement	361 380 800	143 696 500	151%
Charges des activités d'autofinancement	-68 664 225	-28 589 535	140%
Résultat des activités d'autofinancement	<u>292 716 575</u>	<u>115 106 965</u>	<u>154%</u>
Produits financiers	6 467 157 873	632 106 414	923%
Charges financières	-6 442 878 397	-46 133 921	13866%
Résultat financier	<u>24 279 476</u>	<u>585 972 493</u>	<u>-96%</u>
Produits hors exploitation	94 555 394	0	N/A
Charges hors exploitation	-28 368 045	-102 722 275	-72%
Résultat hors exploitation	<u>66 187 349</u>	<u>-102 722 275</u>	<u>-164%</u>
Résultat Net	<u><u>-2 286 078 236</u></u>	<u><u>701 268 880</u></u>	<u><u>-426%</u></u>

ANTA AKHI

Compte de résultat détaillé

Au 30 juin

<u>Revenus</u>	2022 L.L.	2021 L.L.
Donations & parrainages locaux	2 895 565 996	1 251 597 948
Donations & parrainages de l'étranger	2 036 849 609	591 879 111
Donation caisse médicale/Aides sociales	109 260 500	12 146 000
Remboursement des parents- Scolarité	36 650 000	20 267 000
Produits des activités d'autofinancement	361 380 800	143 696 500
Reprises sur provisions	39 202 858	31 270 145
Produits financiers	6 467 157 873	632 106 414
Produits hors exploitation	94 555 394	0
Total des produits avant dons en nature	12 040 623 030	2 682 963 118
Dons en nature	1 548 488 248	489 610 641
Total des produits	13 589 111 278	3 172 573 759
<u>Charges</u>		
Variations de stock	57 718 228	- 107 463 484
Frais de fonctionnement	5 978 485 036	1 614 022 480
Caisse médicale	77 224 408	25 376 801
Amortissements	106 789 645	97 450 834
Provisions I.F.S.	1 500 377 299	352 486 729
Charges d'autofinancement	68 664 225	28 589 535
Charges financières	6 442 878 397	46 133 921
Charges hors exploitation	28 368 045	102 722 275
Total des charges avant aides en nature	14 260 505 283	2 159 319 091
Aides en nature	1 614 684 231	311 985 788
Total des charges	15 875 189 514	2 471 304 879
Résultat	-2 286 078 236	701 268 880